

**Ministry of  
Municipal Affairs  
and Housing**

Office of the Minister  
777 Bay Street, 17<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 2J3  
Tel.: 416 585-7000

**Ministère des  
Affaires municipales  
et du Logement**

Bureau du ministre  
777, rue Bay, 17<sup>e</sup> étage  
Toronto ON M7A 2J3  
Tél. : 416 585-7000



234-2020-1475

le 27 avril 2020

**Sujet : complément salarial temporaire lié à la pandémie**

Cher gestionnaire de services,

La protection de la santé et du bien-être de tous les Ontariens et Ontariennes est la priorité absolue de notre gouvernement et nous concentrons nos efforts sur la réponse à l'épidémie de COVID-19.

Notre gouvernement a écouté attentivement ses partenaires du secteur du logement et de l'itinérance qui sont en première ligne de cette pandémie. Vous nous avez fait part de votre besoin d'un financement souple pour répondre aux divers besoins liés à la COVID dans vos collectivités, et nous sommes intervenus rapidement en offrant un financement par le biais du nouveau Fonds de secours pour les services sociaux.

Nous continuons d'écouter et d'agir.

Les personnes qui travaillent dans des refuges d'urgence et des logements avec services de soutien font face à un risque plus élevé d'exposition à la COVID-19. Cette situation a créé des problèmes de dotation en personnel dans de nombreuses collectivités de la province. Il est essentiel que nous prenions des mesures pour nous assurer que nos partenaires de la prestation des services disposent du personnel dont ils ont besoin pour fournir les services à des personnes qui comptent parmi les plus vulnérables de l'Ontario.

Le 25 avril, le premier ministre de l'Ontario a annoncé un complément salarial temporaire lié à la pandémie pour les travailleurs et travailleuses de première ligne qui fournissent des services essentiels, y compris ceux qui travaillent dans des refuges d'urgence et des logements avec service de soutien. Dans le cadre de cette initiative, les employés admissibles recevront une **augmentation de 4 \$ par heure de travail pendant 16 semaines**. De plus, les personnes admissibles recevront une **prime forfaitaire mensuelle de 250 \$** pour les aider à couvrir des dépenses telles que les frais de déplacement.

Cette augmentation salariale temporaire liée à la pandémie reconnaît le travail important de ceux et celles qui fournissent des services essentiels à des personnes qui comptent parmi les plus vulnérables dans la province en cette période difficile.

Le personnel des abris d'urgence, des centres de relève/haltes-accueil, des abris temporaires, des hôtels et motels utilisés pour l'auto-isolement ou comme refuges temporaires et les travailleurs et travailleuses des services d'approche pourront bénéficier de cette augmentation temporaire.

Le personnel travaillant dans des logements avec services de soutien sera également admissible à cette augmentation salariale temporaire liée à la pandémie. Cela pourrait inclure les agents de sécurité, les conseillers ainsi que le personnel chargé de l'entretien et du nettoyage. Les cadres sont exclus.

Étant donné leur rôle dans la prestation des services au niveau local et leur relation avec une gamme de fournisseurs dans leurs collectivités, les gestionnaires de services et les administrateurs de programmes autochtones seront chargés de gérer cette augmentation de salaire temporaire pour le personnel admissible.

Comme toujours, mon ministère travaillera avec vous et compte sur votre soutien pour mettre en œuvre cet avantage important pour votre personnel et pour celui des organismes avec lesquels vous travaillez dans vos collectivités.

Je suis heureux que notre gouvernement soit en mesure de travailler avec vous pour continuer d'appuyer l'important travail que vous faites pour améliorer la vie de nos résidentes et résidents les plus vulnérables.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le ministre des Affaires municipales et du Logement,

A handwritten signature in blue ink that reads "Steve Clark". The signature is written in a cursive, flowing style.

L'honorable Steve Clark